









Maxime Prévot

Bourgmestre de Namur



<<

l'origine de ce téléphérique, une double motivation. D'abord, la nostalgie de nombreux Namurois dont l'enfance a été bercée par l'ancien appareil qui était déjà pour l'époque une véritable attraction. Ensuite, nous étions face à la nécessité de mieux « liaisonner » le cœur de la ville historique avec la Citadelle. L'esplanade de la Citadelle est devenue au fil des ans un véritable lieu de vie, siège de tous les évènements de grande envergure qui manquaient cruellement d'espace sur les places et les ruelles médiévales du centre. Au sommet, il y a également de nombreux sites touristiques et remarquables qui en font une destination à part entière. Nous étions donc convaincus que ce type d'appareil était LA solution. S'est ensuite posée la question de la faisabilité et du tracé en lui-même. Techniquement il était impossible de reprendre le tracé historique et ce pour plusieurs raisons. Avec une gare aval qu'il aurait fallu placer sur le Grognon, nous aurions perdu trop d'espace sur la nouvelle esplanade, hypothéquant largement ses possibilités d'usage. De plus la proximité immédiate avec le Parlement aurait pu perturber l'accessibilité du téléphérique lors des manifestations par exemple. Les pylônes auraient été trop visibles sur tout le flanc mosan et la ligne aurait survolé de nombreuses habitations avec les problématiques de préservation de l'intimité que cela aurait pu générer. Depuis l'époque du premier téléphérique, le droit de l'urbanisme a largement évolué! Le tracé retenu est donc le moins impactant possible. Il a été étudié sous les angles paysager, technique, environnemental et patrimonial. La station aval démarre à l'étage car pour survoler la Sambre, il a fallu prendre en compte la circulation des péniches avec les contraintes techniques que cela suppose. Avec le téléphérique, nous avons entièrement repensé et redynamisé la Place Maurice Servais : piétonnisation, aménagement d'un kiosque, fontaine sèche. Le bâtiment de la gare aval ne s'étend que sur deux niveaux contrairement aux quatre étages de l'ancienne crèche, ce qui permet de dégager la vue sur la Citadelle et d'ouvrir l'espace vers la Sambre. En faisant le choix du groupement POMA, Labellemontagne et Franki, nous nous sommes entourés d'experts. C'est donc en toute sérénité que nous leur avons confié le projet. Ils ont déjà signé d'autres expériences probantes de liaison par câble en milieu urbain. J'ai la conviction forte que le téléphérique va être un outil touristique de premier plan. Les retombées tant en termes économiques que de notoriété vont être conséquentes pour la ville, ses divers acteurs et ses habitants. C'est un outil d'intérêt collectif, en matière de tourisme ou de mobilité. Un véritable atout carte postale!



Il était une fois le téléphérique de Namur



© Collection Jacky Marchal

n 1956, la ville de Namur mise sur un téléphérique à vocation touristique pour relier le bas de la Citadelle au Belvédère. Il devient rapidement une attraction à part entière. Il connait un premier coup d'arrêt en 1962. Un incendie ravage la machinerie, le câble et une grande partie des cabines. Qu'à cela ne tienne, le téléphérique fait désormais partie du paysage et séduit chaque année de nombreux touristes. En moins de 3 mois, l'appareil retrouvera sa superbe et reprend du service. Mais après 40 ans de bons et loyaux services et près de 80 000 visiteurs par an, il est temps pour le téléphérique de prendre sa retraite. Le 25 mars 1997, il tire sa révérence. Si certains espéraient pouvoir un jour relancer la machine, en 2002, la gare inférieure est frappée par un incendie, mettant fin à une éventuelle remise en exploitation. De l'ancien appareil, subsistent quelques traces sur le terrain et les nostalgiques peuvent profiter d'une des anciennes cabines 2 places, installée dans un des restaurants de la ville, ainsi qu'au Centre du Visiteur Terra Nova. 20 ans après, décision est prise d'investir dans une nouvelle installation; indispensable trait d'union entre le centre-ville et l'incontournable Citadelle. La Citadelle est un site classé, l'appareil doit être le moins impactant possible, tant d'un point de vue paysager, que patrimonial. Le téléphérique partira de la place Maurice Servais, occasion de lui refaire une beauté, et rejoindra l'esplanade de la Citadelle en survolant la Sambre.

Le mariage parfait de la tradition et de la modernité



eliant le centre historique au site classé de la Citadelle, le nouveau téléphérique propose une architecture à la fois contemporaine tout en respectant la singularité du site.

La place Maurice Servais accueille la gare aval. Grâce à un subtil jeu de transparence, les enceintes défensives de l'ancienne forteresse deviennent des parties intégrantes du décor. La gare qui vient s'intégrer en mitoyenneté d'un bâti existant reprend les codes architecturaux locaux. Un habillage léger en panneaux métallique nervuré micro-perforé thermolaqué de teinte « or » rappelle le bardage utilisé sur la gare amont. Le bâtiment se compose de deux niveaux. La brasserie s'ouvre sur la place et propose deux terrasses côté Citadelle. Elle cohabite à l'étage, avec la plate-forme d'embarquement du téléphérique. Un pli dans la façade oriente le cheminement vers un escalier et un ascenseur desservant cette zone. Enfin, un jeu de lumières, de reflets, de transparences de formes, donne une identité propre au bâti sans pour autant dénoter avec les bâtiments environnants.

Pour la gare amont, sur l'Esplanade, un seul niveau. Cœur de l'appareil, on y trouve le poste de commande, un atelier, les locaux d'alimentation électrique ainsi que les locaux pour le personnel. Afin de créer une unité d'ensemble, une claustra métallique micro-perforée laquée en jaune « or » vient camoufler les parties techniques, tout en se prolongeant autour du bâtiment. Ce « bardage » métallique apporte de la transparence et de la perspective en laissant entrevoir le bâtiment situé juste derrière. À proximité immédiate du Pavillon du Numérique, héritage de l'Exposition Universelle de Milan, un maître-mot : l'intégration. La forme du bâtiment découle directement de la morphologie du Pavillon tout en ayant une identité architecturale propre. Les auvents dont les sous faces sont réalisées en miroir, viennent dynamiser l'ensemble et matérialisent des espaces d'attente à l'abri des intempéries.

Vice-président du Conseil de surveillance POMA





'est un honneur d'avoir pu participer à la réalisation de ce projet et d'écrire, ensemble une nouvelle page de l'histoire du transport par câble à Namur. Avant-gardiste, la ville avait déjà un téléphérique et poursuivre cette épopée est une fierté pour nous tous. Je tiens à saluer le sérieux, la détermination et le volontarisme de Maxime Prévot le Bourgmestre de Namur et de toute son équipe. C'est ce sérieux, cette sincérité qui ont convaincu POMA de se lancer dans cette réalisation. Étude de faisabilité, appel à manifestation d'intérêt puis appel d'offre sous forme de concession, le chemin a été long, ponctué d'échanges riches, intenses, parfois difficiles, mais le résultat qui en découle est le fruit d'une véritable coopération entre tous les protagonistes impliqués. Chacun a écouté l'autre, a compris ses contraintes. Cela a permis d'ajuster le projet pour proposer une solution viable et fédératrice, avec une intégration optimisée dans ce site sensible de la citadelle de Namur. Pour répondre au plus près des besoins formulés, nous avons mis sur pied un groupement d'entreprises capables de porter la conception, la réalisation mais aussi l'exploitation et la maintenance. Nous nous sommes naturellement tournés vers le groupe Labellemontagne ; le marketing, la création de produits touristiques et leurs promotions faisant partie intégrante de son savoir-faire. Concernant la partie travaux, pour coller au mieux à la réalité du terrain et aux us et coutumes locaux, il fallait un local de l'étape. Vu son rayonnement en Wallonie, Franki était le choix idéal. Nous nous sommes constitués en consortium, base de la Société Anonyme du Téléphérique de Namur qui va exploiter l'appareil pour les 30 prochaines années. Pour POMA, ce montage juridique et cette forme de contrat de concession est une première. Via la SA du Téléphérique de Namur, nous franchissons un cap en matière d'accompagnement et d'exploitation. Si la ville de Namur versera chaque année une subvention à la société, c'est cette dernière qui doit supporter ce qu'on appelle le risque trafic ; charge à nous de développer les ventes de billets pour assurer la pérennité et la rentabilité de la société. La promotion de l'installation va donc prendre tout son sens et le succès sera au rendez-vous : nous sommes confiants et je suis très fier d'avoir pu participer à cette belle réalisation collective au cœur de Namur I

Philippe Beaujean

Directeur de Franki



<<

our nous, c'est une fierté d'avoir participé à cette réalisation. Nous avons pu apporter notre connaissance du terrain, notre capacité à nous adapter aux contraintes patrimoniales, archéologiques et elles étaient nombreuses! Quand on travaille sur un site historique classé tel que celui de la Citadelle, il faut savoir faire face aux aléas du terrain, il faut savoir s'adapter et réagir pour préserver les vestiges enfouis et être le moins impactant possible. La collaboration avec les équipes de POMA a été efficace et fructueuse; chacun apportant son expertise et apprenant de l'autre. Avec le téléphérique de la Citadelle de Namur, Franki signe sa première expérience en terme de transport par câble en milieu urbain et je suis convaincu de la pertinence de ce type d'appareil qui fait désormais partie intégrante des solutions de mobilités. Je suis persuadé du succès de cette installation; le téléphérique de la Citadelle va permettre à Namur de gagner en notoriété, en visibilité et pour Franki c'est un coup de projecteur incroyable!



Namur renoue avec le transport par câble



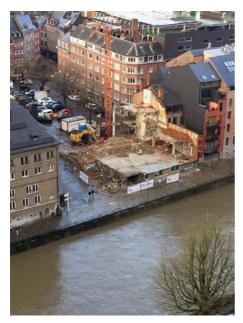


n 2017, le collège communal de Namur attribue la construction du nouveau téléphérique au groupement d'entreprises composé de POMA, Labellemontagne et Franki. Ce consortium se chargera de la conception, de la réalisation et de l'exploitation de l'appareil pendant 30 ans dans le cadre d'une concession touristique.

Côté technique, place à une télécabine « pulsée ». Les deux trains de trois cabines 6 places circuleront à pleine vitesse en ligne pour ralentir en stations afin de faciliter l'embarquement et le débarquement de tous les publics : piétons, poussettes, vélos. Dans l'optique de réduire au maximum les nuisances, la station motrice est installée en gare amont et bénéficie d'un soin particulier sur l'acoustique. À terme, ce sont quatre trains de trois cabines qui transporteront les passagers.

Une attention toute particulière a porté sur l'intégration des pylônes. Sur les 4, un seul est visible, les 3 autres se fondant dans les bois de Terra Nova. Enfin, de la brique habille la gare aval pour coller au style du quartier historique de la ville.

Les cabines (Diamond de Sigma) allient à merveille design et confort. Elles font la part belle à de larges espaces vitrés, pour profiter au maximum de la vue sur la ville. Elles sont équipées de panneaux photovoltaïques qui permettent de garantir l'éclairage intérieur et extérieur via des LED dans un souci de sobriété énergétique.













Jean-Yves REMY

PDG Labellemontagne



K

vec POMA et Franki, nous formons une équipe pluridisciplinaire, nos savoir-faire se complètent et c'est une gouvernance équilibrée qui animera la SA du Téléphérique de la Citadelle de Namur. Si cet appareil est situé en milieu urbain, sa vocation première est bien touristique. Les notions de marchés, de produits et de clients font partie de notre cœur de métier et c'est pour nous une continuité de ce que nous faisons déià dans nos stations de sports d'hiver, tout en illustrant cette voie de diversification de nos activités dans laquelle nous souhaitons nous engager. Labellemontagne apporte une réelle compétence en matière d'exploitation avec Frédéric Ferlay, directeur développement des activités hors domaines skiables pour le groupe Labellemontagne. Son expérience et son expertise associées à la fibre commerciale et touristique de Jean-Charles Dekeyser responsable de site, vont permettre de développer une offre touristique de qualité avec pour base le téléphérique. Charge à eux également de développer des réseaux permettant d'inclure l'appareil et le site dans des packages touristiques et d'en faire une attraction incontournable. Ici, le téléphérique est bien plus qu'un mode de transport, c'est une expérience qui offre une vision différente de la ville et qui permet d'accéder à un site remarquable. C'est là une nouveauté pour nous. Si les téléphériques et autres télécabines font partie de notre quotidien en montagne, cette notion de découverte via le transport en lui-même est une nouvelle façon d'appréhender notre métier. C'est un défi que nous sommes prêts à relever!

Laissez-vous embarquer!



e téléphérique vous fera vivre une véritable expérience inscrite dans un parcours client. Après avoir déambulé dans le centre historique de Namur, rejoignez la Place Maurice Servais bordée par le bâtiment qui accueille la gare du téléphérique mais pas que. Une pause s'impose dans le bar restaurant qui occupera les lieux sur deux niveaux et sur sa terrasse panoramique, survolée par le téléphérique et qui offre une vue dégagée sur les remparts de la Citadelle. Le va-et-vient des cabines est une véritable invitation au voyage ; laissez-vous embarquer. À bord, vue imprenable sur la ville, silence ; le trajet en lui-même est déjà une expérience. Quatre minutes plus tard vous voilà sur l'Esplanade de la Citadelle, prêts à profiter des nombreuses attractions qui s'y trouvent : Le Pavillon Numérique et ses expositions, la parfumerie Guy Delforge, le Parc Reine Fabiola (passage obligé des enfants), Le Centre du Visiteur Terra Nova, qui vous plonge dans l'histoire de la Citadelle,... Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts!

Le Groupement Concessionnaire



ΡΩΜΔ

Leader du transport par câble, POMA est reconnu mondialement pour ses solutions de mobilité performantes et éco-responsables. Fort de ses innovations et de son savoir-faire, POMA relève les défis de la mobilité aux quatre coins du monde.



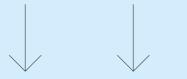
Labellemontagne

Spécialisée dans la gestion des domaines skiables (11 stations) à « taille humaine », Labellemontagne s'engage sur la voie de la diversification et met son savoir-faire touristique au service des collectivités.



Franki

En charge du génie civil et des bâtiments, Franki fait partie de Willemen Groep, le plus grand groupe familial de construction en Belgique.







La SA du Téléphérique de la Citadelle de Namur

En charge de l'exploitation de l'appareil pour 30 ans. Elle est composée de POMA (47,5 %), de Labellemontagne (47,5 %) et de Franki (5 %)

